

Des détenus dénoncent le chaos à Bochuz

PrisonsTrafic de drogues, de téléphones, et guerre de clans. Des hommes encore détenus parlent du règne des passe-droits et du climat de violence.



Le pénitencier d'Orbe: Deux hommes détenus au quartier de haute sécurité des EPO et un homme libéré témoignent. Image: Keystone

Il y a d'abord eu des coups de fil depuis la cabine du pénitencier de **Bochuz, à Orbe**. Puis des échanges de courriers permettant de poser des questions précises. Et même un appel, la semaine dernière, avec un portable appartenant à un détenu. Depuis plusieurs mois, des prisonniers du quartier de haute sécurité des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) sont entrés en contact avec 24 heures avec la volonté de dénoncer ce qu'ils estiment être «le chaos de la prison». Deux d'entre eux se trouvent encore au pénitencier de Bochuz. Un autre est désormais dehors. Tous sont inquiets de la montée de la violence au sein de la plus grande prison du canton.

Vendredi dernier, la police cantonale vaudoise annonçait l'arrestation d'un agent de détention des EPO et d'un détenu. Les deux hommes sont soupçonnés d'être impliqués dans un trafic de drogues et de téléphones. Ces faits confirment certains éléments dénoncés par plusieurs condamnés dans leurs lettres adressées à 24 heures. Vendredi encore, un détenu que nous nommerons Eric* a tenu à nous faire savoir que cette affaire «n'est que la pointe de l'iceberg». Selon lui, le trafic de stupéfiants et de téléphones est plus vaste que cette affaire. Mais surtout ce marché créerait de grosses tensions derrière les barreaux.

Des téléphones en vente

On le sait. Dans presque toutes les prisons, la drogue comme les portables circulent. Reste à savoir si cela est sporadique ou s'il s'agit d'un marché organisé. Unanimement, nos sources parlent d'un circuit bien rodé. Mais aussi de «l'hypocrisie» qui régnerait en prison, puisque le trafic serait connu. «Ces deux dernières années, j'ai eu six ou sept propositions d'achat de téléphone, indique Eric. Les portables, vendus entre 300 francs et 1000 francs pour un iPhone de dernière génération, sont introduits par le chariot de la cuisine qui arrive directement de la Colonie.» Il précise que, comme il y a déjà eu plusieurs confiscations de portable lors de fouilles du chariot, «la meilleure méthode pour se procurer un iPhone est de le recevoir par le biais d'un gardien peu scrupuleux». A son étage, cinq portables circulent, assure-t-il. «Concernant tout Bochuz, sans exagérer, je peux tranquillement affirmer qu'il y en a une vingtaine en circulation.»

Ces appareils ne sont-ils pas confisqués lors des fouilles? «Chose intéressante ou inquiétante, il n'y a pas de fouille spécifique à Bochuz, répond Eric. Les gardiens, une fois les détenus partis au travail, se contentent de passer pour vérifier que l'électricité est bien coupée. De temps à autre, si une odeur d'alcool en préparation est flagrante, ils saisissent les 5 à 20 litres qu'ils trouvent facilement. Mais, si un détenu casse les bonbons aux gardiens parce qu'il réclame quelque chose, alors ils savent très bien où aller lui confisquer son portable. Moralité: ne casse pas trop les bonbons si tu tiens à tes avantages!»

Les couloirs seraient aussi parfumés par d'autres effluves. Les trois condamnés évoquent le haschisch qui circule, mais aussi un peu de cocaïne. De la drogue essentiellement introduite lors des visites. «Les gardiens la laissent entrer car ils pensent que ça calme les détenus, écrivait en mai Eric. Mais, à la fin de chaque mois, au moment de la paie, nous pouvons régulièrement assister aux «règlements de comptes!» Dans une lettre de mai, Marc*, un autre condamné actuellement au pénitencier de Bochuz, mentionne un important trafic: «Une équipe d'Arabes s'est mise ensemble pour acheter plus d'un kilo de drogue par mois. Dernièrement, cela a occasionné des rixes pour le monopole de la vente, qui a ensuite entraîné une sanction générale de tous les détenus.»

«Bochuz a beaucoup changé»

Marc, comme Eric, distingue deux clans qui se disputaient jusqu'à peu le marché de la drogue: «Il y a les Albanais et les Arabes.» Une bagarre aurait permis au clan d'Albanais de reprendre le marché des stupéfiants. «Un homme du clan arabe a été sauvagement frappé, puis transféré dans une autre division. L'autre clan n'a pas été inquiété et a repris le business», explique Eric. Pour prouver ses dires, il nous a fait parvenir un document du 11 avril attestant du transfert du détenu agressé. Mais aussi une lettre d'information de la

La hantise du coup de fil trop facile

L'introduction de stupéfiants dans les prisons rappelle que le monde carcéral n'est pas si fermé qu'on l'imagine. Les affaires de saisie de téléphones mobiles utilisés par des détenus démontrent la réalité d'une ouverture d'une tout autre ampleur vers l'extérieur, potentiellement plus nuisible dans la mesure où elle peut affecter la sécurité publique. Si ces appareils sont interdits, ce n'est bien sûr pas pour priver les prisonniers d'échanger des nouvelles avec leurs êtres chers. Ces téléphones sont bannis pour empêcher une personne de compliquer une enquête, un caïd de continuer à diriger ses affaires depuis sa cellule, voire de préparer une évasion. Une conversation téléphonique est en effet bien plus productive qu'un échange de billets que la surveillance peut éventuellement intercepter. Sans compter que la généralisation des smartphones avec leur accès à Internet permet bien davantage qu'une simple conversation. Ajoutons qu'à Bochuz, ceux qui n'ont pas une idée tordue derrière la tête peuvent toujours téléphoner en utilisant la cabine publique à disposition, mais en sachant que leur conversation est enregistrée.

Contre cette hantise de l'autorité du coup de fil trop facile depuis sa cellule, la technologie propose les brouilleurs d'ondes. Ces appareils, vendus en multiples variantes sur Internet, actifs en GSM, 3G et 4G, sont interdits, sauf pour les prisons. Leur utilisation est loin d'être sans inconvénient. Le plus embêtant est qu'ils brouillent tout et peuvent compliquer les appels d'urgence à la police, au médecin ou aux pompiers. Par ailleurs, lorsque la prison se situe en milieu urbain, ce sont aussi les voisins du bâtiment qui risquent d'en pâtir. Accessoirement, les brouilleurs qui sont allumés en permanence ajoutent du rayonnement dans un domaine sanitaire où les scientifiques ne sont pas unanimes quant à son innocuité.

Un député s'était inquiété des mesures prises dans les prisons vaudoises contre les téléphones mobiles des détenus. Le Conseil d'Etat explique que le Canton a choisi de porter l'action sur la détection et la localisation de ces appareils plutôt que sur le brouillage. Ces mesures sont prioritairement appliquées dans les établissements de la Croisée, à Orbe, de la Tuilière, à Lonay, et du Bois-Mermet, là où les gens sont incarcérés avant d'être jugés, où leurs communications avec l'extérieur peuvent s'avérer les plus préjudiciables à la justice.

Georges-Marie Bécherraz

direction datant du 26 avril 2016, affichée aux EPO, qui confirme des bagarres. Il est écrit que la direction déplore ces tensions, «qui ont déclenché quelques agressions entre personnes détenues, dont certaines d'entre elles portent les stigmates».

Joël* a retrouvé la liberté. Il y a plusieurs mois, il expliquait déjà les problèmes de violence: «Bochuz a beaucoup changé. Aujourd'hui, les bagarres sont très sérieuses, c'est devenu le bordel. Et les gardiens laissent trafiquer. Dans ma division, ça puait le haschisch partout. Tout le monde sait qui tient la drogue. Mais il faut voir que certains gardiens se font menacer et n'osent rien dire.» «L'institution ne gère plus le clan des Albanais et en a peur, affirme Eric depuis l'intérieur. Oui, je suis au quartier de haute sécurité! Les cas les plus lourds sont ici, il pourrait sembler normal qu'il y ait des problèmes de temps à autre. Toutefois, il n'est pas normal que le personnel laisse le pouvoir aux détenus et/ou aux clans. Comme il n'est pas normal que les gardiens n'interviennent pas et laissent faire.»

Contacté, le Service pénitentiaire réfute les accusations. «Dès que des soupçons se sont portés sur un agent de détention, le Service pénitentiaire a saisi la police et le Ministère public afin qu'une enquête soit ouverte. Cela a abouti aux interpellations de la semaine dernière, explique Raphaël Brossard, adjoint de la cheffe du SPEN. Le Service pénitentiaire dément toutefois l'existence d'un système global organisé à but lucratif au sein des EPO impliquant tous les collaborateurs et la direction. Excepté de très rares situations comme le cas en question, nos collaborateurs effectuent leur travail avec exemplarité.» De son côté, le directeur des EPO, Olivier Rogivue, ajoute: «Il est faux d'affirmer qu'il n'y a pas de fouilles spécifiques destinées à la saisie de téléphones portables dans les cellules, tout comme d'affirmer que les agents de détention font preuve de laxisme au sujet de la consommation de stupéfiants.»

* Prénoms et noms connus de la rédaction. (24 heures)